

Assemblée générale de l'UDES – Myriam El Khomri acte l'entrée de l'Union à la rentrée dans 3 instances du dialogue social

L'Assemblée générale de l'UDES s'est tenue le 21 juin 2016 au siège de la BRED à Paris. A cette occasion, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, a [diffusé un message](#) annonçant officiellement avoir signé et transmis trois décrets au Conseil d'Etat afin d'assurer l'entrée de l'UDES au sein du Haut Conseil du dialogue social, du Conseil supérieur de la prud'homie et du Conseil d'orientation des conditions de travail. L'Union siègera ainsi dans ces trois instances à la rentrée. La ministre a également indiqué que les démarches se poursuivent pour permettre à l'Union d'entrer à la Commission nationale de la négociation collective dès l'adoption de la loi Travail.

« Nous nous félicitons de l'entrée de l'UDES dans ces instances de concertation nationale. En tenant un engagement pris le 1^{er} octobre dernier lors de la Convention nationale de l'UDES, la ministre reconnaît l'importance et la légitimité de l'Union dans le dialogue social national. Au sein de ces instances, l'UDES défendra les intérêts et spécificités des entreprises de l'économie sociale et solidaire en participant activement à la définition des politiques publiques et au bon fonctionnement de la démocratie sociale » souligne Hugues Vidor, Président de l'UDES.

Odile Kirchner, Déléguée interministérielle à l'économie sociale et solidaire, est également intervenue à l'occasion de cette Assemblée générale. Elle est revenue sur les nouveaux outils de financement dont peuvent bénéficier les entreprises de l'économie sociale et solidaire et notamment le contrat à impact social. La déléguée interministérielle a également mis en lumière les travaux prospectifs engagés par le CSESS (Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire) sur le développement du secteur et l'importance des enjeux relatifs à la formation sur les métiers d'avenir. Elle s'est enfin attardée sur le guide des bonnes pratiques de l'économie sociale et solidaire, adopté par le CSESS le 14 juin dernier, qui définit « les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS ».

Lors de cette matinée, les rapports d'activité et financier 2015 ainsi que les [orientations 2016-2017](#) de l'Union présentées par le Président, Hugues Vidor, ont été adoptés à l'unanimité.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 1 employeur sur 3 de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, coopératives). Elle représente plus de 70 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés soit 1 salarié sur 2 de l'économie sociale et solidaire. L'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire.